

Types de risques majeurs

Les risques majeurs sont regroupés en 3 familles ; l'établissement est concerné par chacune d'elles :

- Risques naturels liés à la météo type : tempête, vent violent,...
- Risques technologiques : risque nucléaire lié à la centrale de Golfech,...
- Risques liés au transport de marchandises dangereuses.

L'alerte

- Alerte et fin d'alerte :

En cas de risque, l'alerte est déclenchée par le préfet, par le maire ou directement par le directeur ou le chef d'établissement.

- France Inter est la radio diffusant les informations officielles concernant la crise et la fin d'alerte.

- Le déroulement du plan de crise est coordonné par le directeur ou le chef d'établissement qui collecte les informations nécessaires au suivi et au contrôle des actions engagées ; il rend compte aux autorités.

La mise en sûreté

- Moyens matériels :

Dans chaque lieu stratégique une Mallette de Première Urgence est à disposition.

Son contenu permet la sécurisation du lieu, l'organisation de la vie, les premiers secours dans l'attente de la fin de l'alerte.

- Moyens humains :

Tous les personnels de l'établissement contribuent à la réalisation du plan ainsi que tous les élèves selon leurs possibilités et/ou leurs compétences.



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Etablissement :
E.P VAYSSIE

DARM
Délégation académique
aux risques majeurs

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE EN CAS DE RISQUE MAJEUR

PPMS

*Consignes et informations
à l'intention des élèves*

CONSIGNES A SUIVRE

Vous entendez le signal d'alerte PPMS

Dans les cas suivants  **vous devez :**

-  Vous êtes en cours :
-  - Vous êtes en interclasse
-  - Vous êtes au self ou ailleurs dans l'établissement durant la pause de la mi-journée
-  Vous êtes dans l'internat
-  - Vous êtes hors de l'établissement sous la responsabilité d'un adulte
-  - Vous êtes aux abords de l'établissement

Si besoin, aidez vos camarades.

*Transmettez sans retard
toute anomalie constatée
à un adulte.*

*Proposez vos services auprès de l'adulte présent pour faciliter la mise
en sûreté de tous.*

**EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR
NECESSITANT LA MISE EN SURETE**

**A LA DIFFUSION DU SIGNAL SONORE
D'ALERTE PPMS**

**NE RESTEZ PAS TOUT SEUL OU ISOLE
PLACEZ VOUS SOUS L'AUTORITE D'UN ADULTE**



A RETENIR :

**RESTEZ OU REGAGNEZ
UN BATIMENT EN DUR**



**NE QUITTEZ PAS L'ETABLISSEMENT
Vous mettriez votre vie en danger**

**N'INCITEZ PERSONNE
A VENIR VOUS CHERCHER
Vous mettriez sa vie en danger
et elle générerait les déplacements
des services de secours**

**NE TELEPHONEZ PAS
Laissez libre le réseau
pour les services de secours**



SUIVEZ LES CONSIGNES

**PATIENTEZ DANS LE CALME ET LA DISCIPLINE
afin d'éviter une forte consommation de dioxygène (O2) et
une montée de température désagréable**

**ATTENDEZ LE SIGNAL DE FIN D'ALERTE ET
SA CONFIRMATION PAR UN ADULTE**